

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

Séance du 15 AVRIL 2024

38-2024

L'an deux mille vingt-trois et le **Lundi quinze avril** à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire de Reillanne.

Présents : Claire Dufour, Muriel Lavault, Cécile Abbas, Marion Andlauer, Lucie Roux, Elodie Dominguez, Jean Cassini, Lucien Silvy, Isabelle Grenut, Bernard Giorgi, Fanny Labessoulhe, Jean-Yves Domalain.

Procuration : Sébastien Terrarova à Claire Dufour ; Christine Baptiste à Bernard Giorgi ; Francis Marguerite à Marion Andlauer

Absents : Françoise Simon, Xavier Bianchi, Jérôme Chevalier, Fabien Gervais-Briand.

Secrétaire de séance : Marion ANDLAUER

Objet : Attribution du marché pour les travaux de réhabilitation/restructuration d'un bâtiment communal et d'une maison de village « ilot du château »

Madame le Maire rappelle qu'un marché de travaux concernant la réhabilitation/restructuration d'un bâtiment communal et d'une maison de village « ilot du château » a été lancé par la collectivité sous la forme d'un marché adapté. Cette consultation a été lancée le 16/11/2023 pour une remise des offres le 19/12/2023.

La consultation comprend 12 lots :

- 1- Démolition désamiantage
- 2- Confortation des fondations
- 3- Gros œuvre – maçonnerie
- 4- Charpente couverture
- 5- Menuiseries
- 6- Cloisons – faux plafonds
- 7- Revêtement de sols
- 8- Serrurerie
- 9- Peinture
- 10- VRD - aménagements extérieurs
- 11- CSV
- 12- Electricité

Après présentation du rapport d'analyse des offres du 25/03/2024, Madame le Maire propose de retenir les prestations suivantes :

Lot	Désignation	Nom de l'entreprise	Montant HT
1	Démolition désamiantage	SOUMAILLE	76 220.00
2	Confortation des fondations	1-GEOSEC * 2-Euretek 3-Accès BTP 4- Freyssinet (offre inacceptable)	174 283.00 199 261.00 209 135.00 Offre anormalement haute
3	Gros œuvre - maçonnerie	SOUMAILLE	683 063.00
4	Charpente couverture	Charpentiers de tradition	61 330.00
5	Menuiseries	Chabot AIB ELLY	94 160.00
6	Cloisons faux plafond	PESCE et Fils	61 562.00
7	Revêtement des sols	PESCE et Fils	63 527.00
8	Serrurerie	ALVES	69 153.00
9	Peinture	Borg Peinture	35 051.00
10	VRD aménagements extérieurs	SOUMAILLE	93 131.00
11	CSV	SANITEC	107 046.00
12	Electricité	AE2C	73 400.00
Total HT			1 591 926.00

***Le choix du lot 2 est soumis à une réserve de dernière minute :**

Le contrôleur technique (Qualiconsult) doit donner un avis favorable à la technique proposée par le candidat, afin que l'assurance « dommage ouvrage » soit acceptée.

Le choix du candidat définitif se fera en fonction de ce critère indispensable.

Si le candidat sélectionné n'est pas en mesure de fournir les documents nécessaires à un avis favorable, le choix se portera sur le candidat suivant selon l'ordre de classement ci-dessus.

Après débat,

Le conseil municipal à l'unanimité

Décide : de retenir les entreprises ci-dessus exposées dans la cadre du marché pour les travaux de réhabilitation/restructuration d'un bâtiment communal et d'une maison de village « ilot du château »

Décide : que pour le lot n°2, si le candidat sélectionné n'est pas en mesure de fournir les documents nécessaires à un avis favorable, le choix se portera sur le candidat suivant selon l'ordre de classement du tableau ci-dessus ;

Donne : pouvoir à Madame le maire pour signer tout document relatif à ce marché ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Reillanne, le 25/04/2024

Le Maire, Claire DUFOUR

